



SELECTIF INTERREGIONAL DESCENTE
MASS-START ET CLASSIQUE
GORGES DU CHER
8 & 9 février 2025

LAVAUT-STE-ANNE
Au sud de MONTLUÇON – Allier

ORGANISATION : CANOE KAYAK VALLEE DE MONTLUÇON-LAVAUT

RI : Dominique MORENO

Juge-Arbitre : à définir

Gestion informatique : Stéphane VERDIER

PARCOURS : Gorges du Cher – Classe II-III – Débit régulé EDF

Mass-start : Départ Passerelle de Lignerolles – Arrivée à la base de Canoë-Kayak de Lavault-Ste-Anne.

Classique : Départ 300m en aval du pont de Prat - Arrivée 500m en aval Moulin Mercier (Lignerolles)

Débarquement à la base de Canoë-Kayak de Lavault-Ste-Anne.

(en cas de débit naturel > 90 m³/s, le parcours classique serait reporté sur la partie basse des Gorges du Cher, Départ Passerelle de Lignerolles, Arrivée Lavault-Ste-Anne – possibilité d'embarquer à partir du parking Rocher escalade à Lignerolles, 10 mn de portage)

ACCESSIBILITE : Compétition réservée aux catégories U15 à Masters3

En fonction du nombre de compétiteurs, possibilité ouvreurs maxi 20

Licence Compétiteur 2025 en règle sur le site fédéral (certificat médical compétition).

Pagaie Verte Eau Vive pour toutes les catégories.

Niveau Pagaie Bleue Eau Vive conseillé si débit > 60 m³/s.

PROGRAMME PREVISIONNEL: SAMEDI 8 FEVRIER

Mass-Start

10h30 – 15h00 Entraînement libre

Remise des dossards au club à partir de 11h30

15H30 Départ 1^{ère} vague

DIMANCHE 9 FEVRIER

Descente classique (départ toutes les 30'')

9h00 -11 h30 Entraînement libre

Remise des dossards au départ à partir de 11h00

12h00 1^{er} départ

Horaires indicatifs, modulables suivant nombre de participants

INSCRIPTIONS :

Toutes les inscriptions sont à réalisées en ligne sur le site FFCK.

Date limite pour inscription : Mercredi 5 février 23h00.

Frais d'inscription : 5 € par embarcation et par course avec prélèvement automatique.

Chèque de caution dossard à l'ordre CKVML 50 € par club à la remise des dossards.

Aucune inscription sur place.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Site web : ckvml.free.fr

L'ensemble des listes de départs, le programme des courses et des résultats sera accessible via un réseau social, lien à définir.

Courriel : ckvml@orange.fr

Dominique MORENO ☎ : 04 70 29 72 22

Claude FLOURET ☎ : 07 50 81 13 93

SECURITE : Entraînement libre : arrêté 4 mai 1995.

Compétition : **Règlement** FFCK descente.

Sécurité nautique mise en place par l'organisation durant la course uniquement aux passages clés.

Pour la classique courue dans les gorges du Cher avec accès piétons limités, les jeunes compétiteurs devront savoir naviguer en autonomie.

Contrôle conformité du matériel effectué suivant directives du Juge arbitre.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Arrêté Préfectoral

- Navigation interdite entre le point d'embarquement en amont du pont et le barrage.

Circulation routière/Stationnement

- Respectez le sens de circulation entre Prat et Ste-Thérènce, suivre le fléchage en place.

- Respectez les limitations de vitesse dans la traversée des villages.

- Respectez les zones de parking (côté gauche de la route en sens unique avant et après le pont de Prat.

Environnement

- Le site des Gorges du Cher est classé NATURA 2000, respectez la nature sauvage de ce site.

- Des containers de tri seront disposés à l'embarquement et à l'arrivée, merci d'y déposer vos déchets.

- Des toilettes seront en service sur parking au départ et celles du club seront accessibles au débarquement.

Merci de respecter ces recommandations et bon week-end dans les Gorges du Cher

HERGEMENT: www.montlucontourisme.com

Gites : Moulin de Chauvière à Lavault-Ste-Anne, Les Réaux à Montluçon

Contact : d.vernois@mairie-montlucon.fr tel. 06 58 52 84 73

- Camping Etang de Sault tel 07 89 51 07 50, mail : campingdeletangdesault@gmail.com

+ possibilité de camping à la Base (contacter le club).

- Hôtels à Montluçon, gites dans les environs (Ste-Thérènce,...)